**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
**Band:** 57 (1919)
**Heft:** 25

**Artikel:** Royal-biograph
**Autor:** [s.n.]
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-214794

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

— Puisque l'est dinche, l'est fini po vo rasâ lou restou et vos laissou tel qué !

Et lou carabinié-barbié n'a pas volliu continuâ et fazei mena de pléï bagadzou, quand lou capiténe Besson que ne poâvè pas restâ dinche lei de : la permechon est accordaïe, ma pè la force.

On chondze coumein l'an rizu dé la farce, lè fin dao 76 ! — MÉRINE.

**En revenant des frontières.** — Que le temps aurait paru long à nos braves troupiers s'ils n'avaient eu dans la poche le charmant *Chansonnier militaire* du capitaine Cerf. Il publie aujourd'hui, par les soins de la maison Fœtisch frères, S. A., un supplément à son chansonnier, supplément qui porte le titre de : *En revenant des frontières*. Le capitaine Cerf estime, et il a raison, que si l'on a chanté au cantonnement et dans les colonnes de marche, il ne convient pas de rester bouche close maintenant qu'on est revenu chez soi. Et quelles jolies chansons il nous offre : *En revenant de guerre*, *Trois jeunes soldats*, ou *En passant par la Lorraine*. D'autres comme *Le retour au chalet*, *la Poya*, *Là-haut sur la montagne*, évoquent nos Alpes neigeuses. Puis ce sont des chansons d'amour : *La Chevrière*, *Lucas*, *Les Lilas*, et même de petits romans, des ballades, *La courageuse amante* ou *Quand Madelon*, qui était la chanson favorite des légionnaires suisses. Ce petit recueil porte à 112 le nombre des chants recueillis par le capitaine Cerf.

## COINS DE CHEZ NOUS

### Le chalet de la Mathoulaz

Un correspondant de la *Feuille d'Avis de Sainte-Croix* lui écrit :

Les troupeaux viennent de monter aux alpages; les pâturages sont de nouveau animés par le son des clochettes et les meuglements des vaches. Quelles délices d'aspirer à pleins poumons l'air pur des sommets ! Quel plaisir de rencontrer un chalet hospitalier où l'on puisse trouver un repos réconfortant, sans avoir besoin d'exhiber cartes de pain, de beurre ou de lait !

Mais, direz-vous, où y a-t-il de tels chalets ? Nous en connaissons un, pas très éloigné, possédant une vue superbe et dont l'accès n'est pas du tout difficile; il posséde même le téléphone, ce qui vous permet d'annoncer votre arrivée et de commander votre dîner, surtout si vous êtes nombreux; ou bien d'y retenir une chambre pour y passer quelques journées dans le plus agréable repos. Il s'appelle *La Mathoulaz*. Situé sur le flanc sud du Mont-Suchet, à 1137 mètres d'altitude, on peut y arriver de trois, voire même de quatre côtés différents.

Les jeunes, dont les jarrets sont d'acier et qui ont les poumons solides, feront l'ascension du Suchet, puis dévalant par des sentiers rapides, en fort peu de temps, ils seront sur le pâturage de la Mathoulaz.

D'autres, au lieu de passer par la cime du Suchet, contourneront sa base; du chalet de la Sagne, ils iront à la Poyettaz et de là, en suivant la route, ou en prenant à travers les pâtures, arriveront facilement à destination. Le troisième chemin, plus court encore, passe par la Combettaz, arrive à la Côtelette, puis de l'endroit où la route cesse, il faut descendre environ 50 mètres à travers bois pour retrouver une route nouvelle qui, en quelques minutes vous amène directement au chalet de la Mathoulaz.

Enfin, il y a encore la ressource du chemin de fer que l'on peut prendre jusqu'à Six-Fontaines. Il sera surtout utilisé pour le retour.

Amis des joyeuses parties de montagne, n'oubliez pas le chalet de la Mathoulaz. M.

**Le bon moyen.** — Très occupé à son bureau, M. X. est soudain appelé au téléphone par sa femme, pour une futilité.

Après avoir patiemment écouté pendant un quart d'heure, M. X. appelle un de ses employés et, lui mettant le récepteur en mains :

— Tenez, lui dit-il à voix basse, prenez ma place. Pas besoin de causer. Toutefois, si l'on vous demandait : « Es-tu toujours-là, mon ami ? » vous répondriez : « Oui, ma chère Amélie ! »

12 *Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS*

# LA MAISON DU CHAT-QUI-PELOTE

PAR

HONORÉ DE BALZAC

Le soir, quand le salon meublé de choses très cossues, pour se servir de l'expression de Guillaume, fut désert; pendant que madame Guillaume s'en allait de table en cheminée, de candélabre en flambeau, soufflant avec précipitation les bougies, le brave négociant, qui savait toujours voir clair aussitôt qu'il s'agissait d'affaires ou d'argent, attira sa fille Augustine auprès de lui; puis, après l'avoir prise sur ses genoux, il lui tint ce discours :

— Ma chère enfant, tu épouseras ton Sommervieux, puisque tu le veux; permis à toi de risquer ton capital de bonheur. Mais je ne me laisse pas prendre à ces trente mille francs que l'on gagne à gâter de bonnes toiles. L'argent qui vient si vite s'en va de même. N'ai-je pas entendu dire ce soir à ce jeune écervelé que si l'argent était rond, c'était pour rouler ! S'il est rond pour les gens prodigues, il est plat pour les gens économes qui l'empilent et l'amassent. Or, mon enfant, ce beau garçon-là parle de te donner des voitures, des diamants ? Il a de l'argent, qu'il le dépense pour toi ! *bene sit !* Je n'ai rien à y voir. Mais quant à ce que je te donne, je ne veux pas que des écus si péniblement ensachés s'en aillent en carrosses ou en colifichets. Qui dépense trop n'est jamais riche. Avec les cent mille écus de sa dot on n'achète pas encore tout Paris. Tu as beau avoir à recueillir un jour quelques centaines de mille francs, je te les ferai attendre, sarpejeu ! le plus longtemps possible. J'ai donc attiré ton prétendu dans un coin, et un homme qui a mené la faillite Lecoq n'a pas eu grande peine à faire consentir un artiste à se marier séparé de biens avec sa femme. J'aurai l'œil au contrat pour bien faire stipuler les donations qu'il se propose de te constituer. Allons, mon enfant, j'espère être grand-père, sarpejeu ! je veux m'occuper déjà de mes petits-enfants : jure-moi donc ici de ne jamais rien signer en fait d'argent que par mon conseil; et si j'allais trouver trop tôt le père Chevrel, jure-moi de consulter le jeune Lebas, ton beau-frère. Promets-le-moi.

— Oui, mon père, je vous le jure.

A ces mots prononcés d'une voix douce, le vieillard baisa sa fille sur les deux joues. Ce soir-là, tous les amants dormirent presque aussi paisiblement que monsieur et madame Guillaume.

Quelques mois après ce mémorable dimanche, le maître-autel de Saint-Leu fut témoin de deux mariages bien différents. Augustine et Théodore s'y présentèrent dans tout l'éclat du bonheur, les yeux pleins d'amour, parés de toilettes élégantes, attendus par un brillant équipage. Venue dans une bonne remise avec sa famille, Virginie, donnant le bras à son père, suivait sa jeune sœur humblement et dans de plus simples atours, comme une ombre nécessaire aux harmonies de ce tableau.

Monsieur Guillaume s'était donné toutes les peines imaginables pour obtenir à l'église que Virginie fût mariée avant Augustine; mais il eut la douleur de voir le haut et le bas clergé s'adresser en toute circonstance à la plus élégante des mariées. Il entendit quelques-uns de ses voisins approuver singulièrement le bon sens de mademoiselle Virginie, qui faisait, disaient-ils, le mariage le plus solide, et restait fidèle au quartier; tandis qu'ils lancèrent quelques brocards suggérés par l'envie sur Augustine qui épousait un artiste, un noble; ils ajoutèrent avec une sorte d'effroi que, si les Guillaume avaient de l'ambition, la draperie était perdue. Un vieux marchand d'éventails ayant dit que ce mange-tout-là l'aurait bientôt mise sur la paille, le père Guillaume s'applaudit *in petto* de la prudence qu'il avait mise dans la rédaction des conventions matrimoniales.

Le soir, la famille se sépara après un bal somptueux, suivi d'un de ces soupers plantureux dont le souvenir commence à se perdre dans la génération présente. Monsieur et madame Guillaume restèrent dans leur hôtel de la rue du Colombier où la noce avait eu lieu. Monsieur et madame Lebas retournèrent dans leur remise à la vieille maison de la rue Saint-Denis, pour y diriger la nauf du Chat-qui-pelote. L'artiste, ivre de bonheur, prit entre ses bras sa chère Augustine, l'enleva vivement quand le coupé arriva rue des Trois-Frères, et la porta dans son élégant appartement.

La fougue de passion que possédait Théodore fit dévorer au jeune ménage près d'une année entière sans que le moindre nuage vînt altérer l'azur du ciel sous lequel ils vivaient. Pour eux, l'existence n'eut rien de pesant. Théodore répandait sur chaque journée d'incroyables *fioriture* de plaisirs. Il se plaisait à varier les emportements de la passion, par la molle langueur de ces repos où les âmes sont lancées si haut dans l'extase qu'elles semblent y oublier l'union corporelle. Incapable de réfléchir, l'heureuse Augustine se prêtait à l'allure onduleuse de son bonheur. Elle ne croyait pas faire encore assez en se livrant toute à l'amour permis et saint du mariage. Simple et naïve, elle ne connaissait ni la coquetterie des refus, ni l'empire qu'une jeune demoiselle du grand monde se crée sur un mari par d'adroits caprices. Elle aimait trop pour calculer l'avenir, et n'imaginait pas qu'une vie si délicieuse pût jamais cesser. Heureuse d'être alors tous les plaisirs de son mari, elle crut que cet inextinguible amour serait toujours pour elle la plus belle des parures, comme son dévouement et son obéissance seraient un éternel attrait. Enfin, la félicité de l'amour l'avait rendue si brillante, que sa beauté lui inspira de l'orgueil et lui donna la conscience de pouvoir toujours régner sur un homme aussi facile à enflammer que monsieur de Sommervieux. Ainsi son état de femme ne lui apporta d'autres enseignements que ceux de l'amour.

Au sein de ce bonheur, elle resta l'ignorante petite fille qui vivait obscurément rue Saint-Denis, et ne pensa point à prendre les manières, l'instruction, le ton du monde dans lequel elle devait vivre. Ses paroles étaient des paroles d'amour, elle y déployait bien une sorte de souplesse d'esprit et une certaine délicatesse d'expression; mais elle se servait du langage commun à toutes les femmes quand elles se trouvent plongées dans une passion qui semble être leur élément. Si, par hasard, une idée discordante avec celle de Théodore était exprimée par Augustine, le jeune artiste en riait comme on rit des premières fautes que fait un étranger, mais qui finissent par fatiguer s'il ne se corrige pas.

(*A suivre*)

**La Patrie suisse.** — Le n° 671 (11 juin) de la *Patrie suisse* vient de nous parvenir avec une riche et belle collection d'illustrations et d'articles : portrait du juge fédéral Georges Favey; inauguration du « sentier du Rhône »; course de côte Gilly-Burtigny; raid Paris-Genève de l'aviateur Durafour; château de Zizers, où vit en exil Louis de Bavière; le colonel Edouard Wildbolz, dont la presse s'est beaucoup occupée ces derniers temps; le 1er juin à Genève; concours de « trottinettes », à Lausanne; congrès international féministe, à Zurich; le Dom et le Tæschhorn, vus d'un aéroplane; la Fanfare municipale de Genève à Lausanne; la Fête des Jeunesses genevoises à Avully, tel est le sommaire de ce numéro.

**Soirée bellettrienne.** — Le grand succès de sa soirée de mercredi, à la Maison du Peuple, a engagé la Société de Belles-Lettres à la répéter ce soir, samedi. La revue : « Chic... la paix colle », très spirituelle, très amusante, légèrement frondeuse, a été chaleureusement applaudie. On a aussi beaucoup goûté la joyeuse comédie de Meilhac et Halévy : « Le petit hôtel », admirablement interprétée.

**Royal-Biograph.** — Depuis hier, nouveau programme de gala, au Royal Biograph. « Le charme » est une pièce à grand spectacle, étrangement passionnante. L'interprétation a été confiée à Francesca Bertini, la célèbre tragédienne. La mise en scène et les décors sont princiers. « La muraille qui pleure », une mélancolique légende. Enfin, pour compléter, deux très bonnes actualités « L'inauguration du monument du Centenaire du Valais », à Sion, le 9 juin 1919; « Le transfert des restes de Miss Cavell en Angleterre », 13 mai 1919. Comme on le voit, le Royal Biograph détient un record de présentation d'actualités. Malgré l'importance de ce programme, le prix des places n'a pas augmenté.

Kefol NEVRALGIE MIGRAINE BOITE 20 POUDRES Fr. 1.80 TOUTES PHARMACIES

Julien MONNET, éditeur responsable.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS